

Trois-Ilets, le 13 septembre 2022



Le Principal,

aux



Membres de l'Association
Sportive des Trois-Ilets-Ilets
(ASCOTI)

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale de l'UNSS
Références : PRINC/RL/MD/N° 20-792/D

académie

Madame, Monsieur,

Martinique

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Sportive. Celle-ci aura lieu le **jeudi 22 septembre 2022 à 12h10 au collège Suzanne ROUSSEAU-CESAIRE en salle A10.**

La Principale

Service
Administration

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

Téléphone
05 96 66 05 37

- Renouvellement du bureau
- Approbation des comptes

Fax
05 96 66 07 31

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

MéI :
ce.9720498j@
ac-Martinique.fr

1. L'Assemblée Générale ordinaire ne peut délibérer que si 2/3 des membres sont présents (en fonction du quorum prévu dans les statuts).
2. Le droit de participer à l'Assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation et faisant partie de notre association depuis cinq mois.

Quartier La Pagerie
97229 LES TROIS-ILETS

Votre présence à cette Assemblée Générale est nécessaire.

F. PETIT

